



Lettre ouverte à Monsieur Xavier Bertrand

Monsieur le président du conseil régional des hauts de France,
Monsieur Xavier Bertrand,

Alors que vous avez mis tant d'ardeur à vous emparer d'une réglementation européenne pour « *tordre le bras de la SNCF* », vous avez en réalité travaillé de concert avec cette dernière pour « *tordre le bras* » des cheminots en anticipant la mise en place de la concurrence.

Aujourd'hui vous avez étrangement plus de réticences à appliquer une autre réglementation européenne touchant à la santé.

Vous travaillez d'ores et déjà, n'en doutons pas, à la contourner d'une façon ou d'une autre.

A 45 jours de la mise en exploitation de la 1ère filiales des Hauts de France, les choses ne sont claires pour personnes.

La mise en place de cette filiale est pour le moins chaotique et brutale pour les agents transférés. **Nous allons droit à la catastrophe pour les cheminots et les usagers.**

"Assis, à l'heure et averti" est une veine promesse que vous faites aux usagers. Ce n'est pas en démantelant l'entreprise historique que vous pouvez y parvenir mais bien en donnant les moyens humains et matériels aux cheminots. Rappelons d'ailleurs qu'environ 3% des retards sont de la responsabilité du TER HDF.

Il n'y a pas de secret M. Bertrand les raisons des déboires quasi quotidien de nos usagers sont **dues à la fois à un manque d'investissement de l'état et à une volonté politique conjointe de SNCF et de votre part de désorganiser la production TER en Hauts de France pour mieux la filialiser.**

M. Dhersin avait pour habitude de dire que les décideurs sont les payeurs.

Comment avez-vous pu alors sciemment laissez SNCF ne plus former et ne plus embaucher des conducteurs pourtant indispensables, au point de devoir supprimer quotidiennement des trains pendant des mois ?

Depuis 2020, SNCF forme de nouveau des conducteurs puisque dorénavant elle n'embauche plus de cheminots au statut.

Quel heureux hasard dirons-nous très ironiquement !

Comment pouvez-vous attribuer 3,240 millions d'euros par le biais d'un avenant à la convention au TER HDF pour la réouverture des guichets dans les 8 grandes gares sans personnel supplémentaire. Vous laissez, sans bouger, la généralisation du mono-guichet, qui détériorera la qualité du service et péjorera les conditions de travail des agents ?

Et ceci Ne sont que deux exemples parmi tant d'autres.

Averti, est bien pour le moment, la seule promesse tenue depuis que la presse à mis en lumière "**la boulette**" à **un milliard d'euros**.

En effet nous rappelons que selon la directive européenne « Reach » datant de 2007, vous n'avez pas le droit de transférer du matériel amianté.

Selon votre propre estimation, cela concerne **environ 40 trains**.

M. Coulon, vice-président des transports de la région Hauts de France, déclare que c'est « une dinguerie » de devoir remplacer ces trains ou qu'il faudrait réduire l'offre en programmant un service public à la baisse.

M. Bertrand allez-vous vraiment faire peser cette dépense sur les contribuables des Hauts de France en vous obtenant dans votre décision d'ouverture à la concurrence ?

Il n'est pas envisageable de réduire une offre déjà en deçà de ce que l'on peut attendre d'un service public et devant répondre aux enjeux climatiques.

Au vu de la situation déjà catastrophique et à l'éclairage de cette nouvelle « bourde », nous exigeons l'arrêt immédiat de l'ouverture à la concurrence sur les Hauts de France et d'y mettre en place un service public digne de ce nom, répondant aux besoins des usagers sur l'ensemble du territoire.

- Secteur CGT des Cheminots Amiens : fed.chem.ams@gmail.com
- Secteur CGT des Cheminots Nord Pas de Calais : secteur-cgt-cheminots-lille-secrtaire@orange.fr
- Secteur CGT des Cheminots Paris Nord : secteurcgtparisnord@gmail.com